

----- Message transféré -----

Sujet :Contact via le site internet : Message à l'attention particulière de François Asselineau

Date :Wed, 9 Jan 2019 22:07:27 +0000

De :xxxxx

Pour :contact@upr.fr

Message de : xxxxx

Adresse courriel : xxxxx

Code postal : 66530

Bonjour Président,

Comme vous nous l'avez suggéré, j'ai remis le document sur la destitution de Macron à mon député Louis Aliot NI, voici sa réponse:

Bonjour,

C'est une vraie question que les juristes se posent car l'article 68 est aussi imprécis qu'ambiguë. Une chose est sûre il faut un vote des deux assemblées. Mais comment le mettre en œuvre. Des constitutionnalistes se penchent sur la question.

Bien à vous

LA